

Guidel. Le port de plaisance se dote d'une aire de carénage

15 juin 2017



L'aire de carénage a déjà accueilli 34 bateaux.

Ces dernières années, le port de plaisance guidéolois s'est métamorphosé : sa capacité d'accueil a doublé et il vient de se doter d'une aire de carénage désormais à disposition des plaisanciers.

La récente extension du port de plaisance était conditionnée à la réalisation d'une aire de carénage et d'un terre-plein pour préserver les eaux. Les travaux d'extension ont été réalisés en 2015 pour porter la capacité d'accueil du port à 218 places.

Le port est géré par la Sellor, société qui dépend de Lorient Agglomération. « **L'eau des plages est ici d'une excellente qualité depuis quatre ans**, salue Jo Daniel, le maire de Guidel. **Nous nous situons là dans un processus vertueux.** »

Déjà 34 bateaux accueillis

En visite jeudi, le président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie, a rappelé l'investissement réalisé ici, de l'ordre de 4,5 millions d'euros (TTC). Pour lui, « **Guidel marque la fin d'un cycle d'extension et de modernisation des ports de l'agglomération ⁽¹⁾ mené durant 15 ans** ».

Il aura fallu cinq mois de travaux pour livrer l'aire de carénage. 34 bateaux y ont déjà été accueillis. Cette aire peut recevoir jusqu'à neuf bateaux en simultané. Elle est équipée d'un système de récupération et de traitement des eaux usées pour éviter tout rejet de pollution dans la mer. Elle comprend aussi une remorque hydraulique et un tracteur pour les sorties et remises à l'eau.

En stationnement l'été

Au vu de la fréquentation du site l'été, il est d'ores et prévu de convertir l'aire de carénage en parking pour cette période.

Guidel, Le Kernevel, Lorient, Port-Louis et Gâvres soit 2 400 places.